

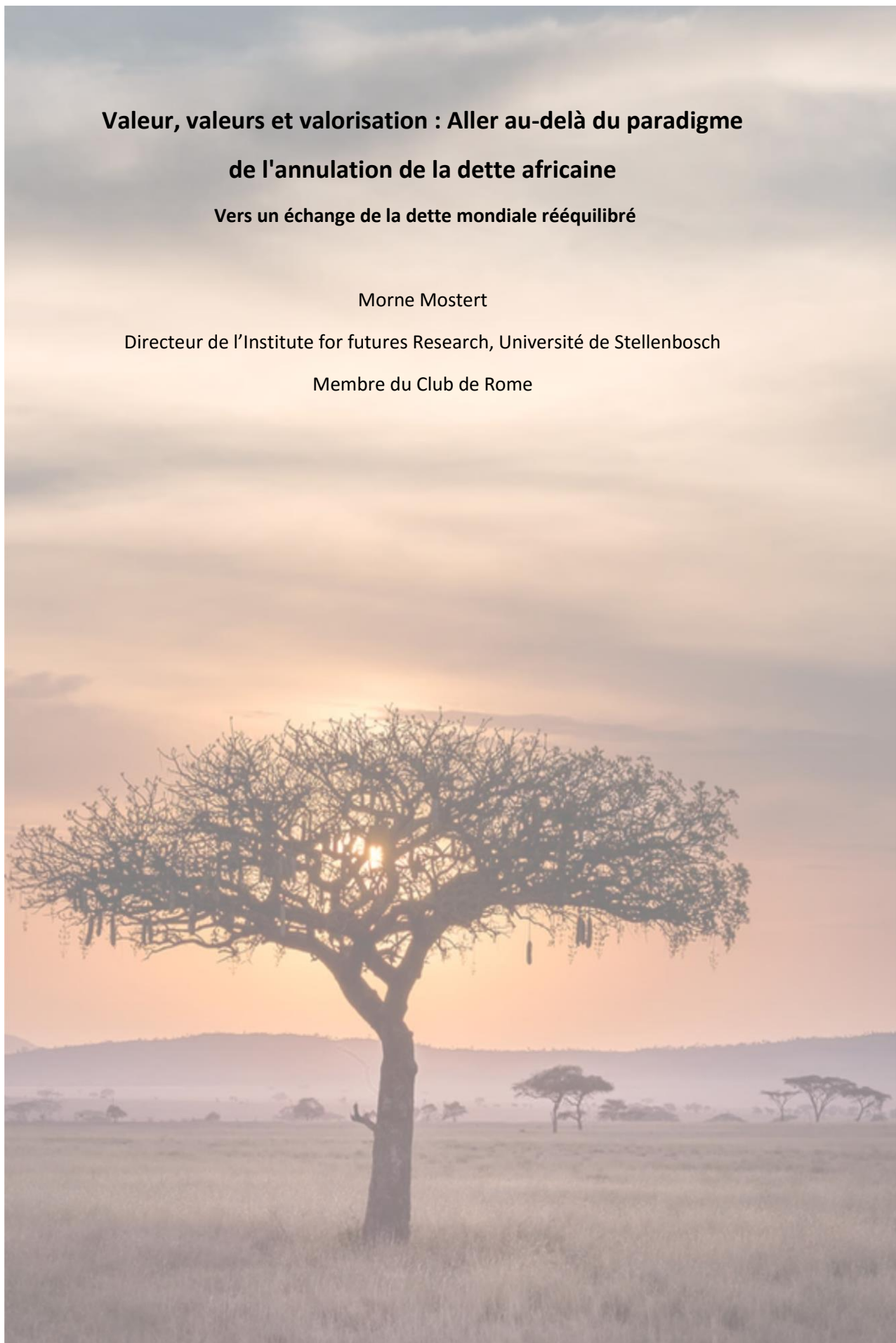
**Valeur, valeurs et valorisation : Aller au-delà du paradigme
de l'annulation de la dette africaine**

Vers un échange de la dette mondiale rééquilibré

Morne Mostert

Directeur de l'Institute for futures Research, Université de Stellenbosch

Membre du Club de Rome



L'Occident pourrait se retrouver déficitaire dans ses échanges dette/capitaux propres avec l'Afrique. Cet état de fait est masquée par l'omniprésence du paradigme occidental qui consiste à ne comptabiliser que ce qui peut être calculé. L'Afrique pourrait même être prête à offrir à l'Occident un certain allègement de la dette, en échange d'une contrepartie. Et l'Afrique serait même prête à offrir des conditions commerciales avantageuses.

Les paradigmes, comme modèles de pensée, sont les moyens par lesquels le sens se construit. Pour paraphraser Heidegger, nous n'avons pas de paradigmes ; les paradigmes nous tiennent. Ils exposent nos points de vue particuliers et divergents. Ils constituent, littéralement, un "regard à travers" la réalité, tout en la construisant simultanément. Aux mains de la paresse intellectuelle, les paradigmes offrent des taxonomies rapides et simples - des classifications et des catégories pour la simplification des arguments de type binaire genre "pour ou contre". Les paradigmes sont, en outre, incontournables et aucune tentative de contribution à la réflexion ne peut prétendre à un statut paradigmatique. Une énigme classique est que toute affirmation, toute observation supposée de la réalité perçue, peut contredire une inclination sous-jacente. Pour le futuriste, par exemple, le pessimisme et l'optimisme constituent tous deux de dangereuses formes de biais intellectuels. Toutefois, l'observateur avisé doit faire preuve d'un intérêt constant afin de comprendre. En observant et en consignait une analyse du paysage complexe des déséquilibres financiers internationaux, il peut donc être raisonnable de s'interroger sur les origines paradigmatiques des perspectives sur la méthode et le niveau auxquels l'Afrique est appréciée au niveau mondial. Les paradigmes de la valeur en tant que construction sont au cœur du dilemme. Le phénomène de la dette semble établir une base de référence négative : ceux qui ont une dette sont endettés. La conséquence naturelle est d'interroger la légitimité de la manière dont l'Occident traditionnel évalue l'Afrique et la mesure dans laquelle les perspectives de valeur qui en résultent sont équitables.

L'Afrique occupe une place curieuse et complexe dans le système financier mondial. Dans l'échiquier des institutions multilatérales, des accords intergouvernementaux et des traités financiers, le sentiment sur l'Afrique ne cesse de fluctuer, mais les relations financières multilatérales avec l'Afrique doivent encore mûrir au-delà d'une participation ponctuelle, voire aléatoire. Et le foyer d'un habitant sur six de la planète n'a certainement pas atteint le statut de partenaire égal. Pour des raisons historiques et structurelles, les perceptions négatives de la situation financière et de la valeur globale de l'Afrique perdurent. Mais les dilemmes ne sont pas simplement perceptifs. Ils sont, plus probablement, profondément paradigmatiques. Et ce paradigme est par nature, principalement axiologique : dans le modèle de pensée financier international de la valeur, un recadrage rapide de la réévaluation de l'Afrique est maintenant devenu essentiel afin de permettre un rééquilibrage mondial.

Un historique de la dette et de l'endettement

L'Afrique a incontestablement une dette, et son endettement n'est pas une découverte récente. La question faisait déjà l'objet d'un examen critique dans les années 1970. Et la situation ne s'est guère améliorée. La dette publique en Afrique subsaharienne a doublé pour atteindre 50 % du produit intérieur brut depuis 2008, selon les estimations du Fonds monétaire international. Mais une enquête plus approfondie révèle des prêts potentiellement irresponsables dans le système financier mondial, et un aléa moral omniprésent de la part de certains de ses influents acteurs.

La communauté internationale a en effet pris un certain nombre de mesures ambitieuses pour réduire la dette. L'exemple le plus notable est peut-être le fait que la Banque mondiale, en partenariat avec le Fonds monétaire international (FMI) et la communauté internationale, a travaillé avec les pays en développement pour réduire le fardeau de leur dette. Cette démarche a consisté principalement en deux mesures :

1. L'année 1996 a vu un effort concerté pour la réduction de la dette multi et bilatérale avec l'introduction de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Une deuxième phase d'allègement de la dette a été lancée en 2006, connue sous le nom d'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Ces mesures ont permis d'alléger la dette d'environ 99 milliards de dollars.

2. La dette commerciale était la cible en 1989, avec la mise en place de la Facilité de réduction de la dette (FRD) en faveur des 22 pays de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, qui a permis d'éteindre environ 10,3 milliards de dollars US du principal de la dette commerciale extérieure, en plus de plus de 3,5 milliards de dollars US d'arriérés d'intérêts et de pénalités associés.

Malgré ces mesures, Brookings a récemment fait savoir que l'élargissement du solde primaire (la différence entre le taux d'intérêt réel et le taux de croissance réel) a contribué à ce que la dynamique de la dette soit devenue défavorable pour une grande partie de l'Afrique. "Depuis 2012", affirment-ils, "le sous-continent n'a pas eu d'excédents primaires ; la seule autre façon, outre la croissance, de réduire la dette publique intérieure. Les taux d'intérêt réels devraient rester supérieurs aux taux de croissance pour une majorité d'économies africaines. En 2016, le sous-continent a connu une croissance négative par habitant pour la première fois depuis 1999, et la croissance en 2017 a été anémique".

Quoique la pertinence du rapport Brookings soit appréciable, son caractère paradigmatique ne doit pas être ignoré, étant donné qu'il soutient, par exemple, qu'un excédent primaire est le seul mécanisme de réduction de la dette publique intérieure.

Le prêteur doit assumer une partie de la responsabilité des prêts imprudents. Si l'emprunteur, en l'occurrence l'Afrique, présente réellement un profil de risque intolérable, on peut s'interroger avec quelque validité sur les raisons de l'octroi de prêts à haut risque en premier lieu. S'agissait-il d'un sentiment mal placé de syndrome du sauveteur ? Ou peut-être un aveu de culpabilité coloniale ? Quelle que soit la motivation, les conséquences sont loin d'être brillantes. Étant donné que la plupart des devises africaines ont pour caractéristique marquante la volatilité, par exemple, les prêts en devises étrangères, généralement en dollars américains, peuvent être considérés comme un autre exemple de prêt irresponsable de la part des prêteurs supranationaux.

Certes, l'histoire est plus une danse qu'un monologue, et l'Afrique a certainement joué son rôle dans ses malheurs financiers. Dans l'arc de l'évolution des nations, les instabilités sociopolitiques de l'Afrique sont plus récentes que la plupart. Des dictateurs sont apparus. Des guerres civiles ont été menées. Et des accords ont été conclus, souvent au détriment du bien-être social et écologique à long terme. Même l'aide étrangère a été mal utilisée. L'événement qui a peut-être le plus capté l'attention et l'imagination du monde est le Live Aid. Malgré les nobles intentions, le Wall Street Journal a rapporté, de manière tragique, que les fonds collectés par ce concert international de 1985 ont peut-être été utilisés pour soutenir une guerre civile de plus en plus brutale en Éthiopie.

Même les prêteurs locaux, opérant en monnaie souveraine, ont pu être complices de la destruction insidieuse du bilan de l'Afrique. Au regard de l'histoire volatile récente de nombreux pays africains, plusieurs banques locales ont hébergé des comptes et facilité des transactions au nom de seigneurs de guerre et de dictateurs. Une telle infrastructure financière, par l'intermédiaire de banques, de compagnies d'assurance et d'investissement, ont permis le ravage sur plusieurs décennies, des populations africaines, de leurs économies et de leurs écologies.

Avec un vaste éventail d'acteurs locaux et internationaux, à des degrés divers de franchise et d'intention malveillante, complices de la création de la situation financière de l'Afrique, la responsabilité partagée de la création d'alternatives viables n'est plus facultative. Les paradigmes se perpétuent diaboliquement ! Pour l'Afrique, si la seule issue ramène à la dette, on peut raisonnablement prévoir une spirale d'endettement dramatique.

Echanges et transactions

Pourtant, selon le président de la Banque africaine de développement, le problème n'est pas le niveau de la dette, mais son type et ses conditions. "La dette n'est pas un problème", a-t-il récemment déclaré à Bloomberg. "C'est la très mauvaise dette qui est un problème."

Ainsi, si la tendance semble négative, les mesures et les méthodes d'évaluation devront peut-être être plus complexes pour que l'Afrique puisse participer sur un pied d'égalité à la scène financière mondiale. Considérons, par exemple, que le ratio dette/PIB (noté ci-dessus à plus de 50 % pour l'Afrique) pour les États-Unis et le Royaume-Uni est maintenant supérieur à 100 %. Même l'Allemagne devrait atteindre environ 75 % en 2020. Vers la fin de l'échelle, des pays européens comme la Grèce se situent à environ 187 %. Cela met en évidence l'utilisation du PIB et de ses ratios corrélés pour les moyennes brutes qu'ils sont et le peu d'informations qu'ils offrent, non seulement sur le bien-être individuel mais aussi sur la valeur et les qualités souveraines.

Les preuves à première vue suggèrent que les pays africains ont un profil de risque très mal orienté mais résolument négatif. Et les soupçons sur l'exactitude de ce profil semblent s'accroître en volume et en qualité. La précision des agences de notation est de plus en plus critiquée, non seulement pour l'Afrique mais aussi pour les économies développées - la crise financière mondiale constituant un test précieux. Cet épineux problème a donné lieu à des manœuvres ingénieuses de toutes parts. Afin d'alléger le fardeau de leur dette, les pays africains n'ont pas laissé l'Occident résoudre seul leur problème. Afin de générer des liquidités, beaucoup ont émis des Euro bonds. Les pays africains ont cherché à financer des projets d'infrastructure à long terme en émettant des obligations, à l'étranger, sur le territoire de leurs anciens colonisateurs. Mais en raison des mauvaises notations de crédit, les euro-obligations africaines ont dû être proposées à des taux très attractifs pour les investisseurs mais, avec des



implications néfastes pour la liquidité africaine à long terme. Les conséquences désastreuses sont encore aggravées par des conditions asynchrones en matière d'investissement et de maturité des projets - les obligations des pays africains arrivent souvent à échéance bien avant que les projets à long terme ne se réalisent. Ainsi, paradoxalement, malgré l'attrait des euro-obligations africaines pour les investisseurs internationaux, elles peuvent s'avérer mortelles pour les niveaux d'endettement africains à long terme. Le fait que les euro-obligations africaines soient souvent sursouscrites, comme l'a montré l'exemple récent du Ghana, prouve à suffisance que ces obligations sont extrêmement attrayantes.

Ainsi, il semble y avoir une nette inadéquation entre le profil de risque souverain réel de nombreuses nations africaines, les ratios nationaux de la dette au PIB, le statut des agences de notation, le rendement des investissements et la durée. La volatilité des devises et le décalage entre les dates d'échéance à court terme et les projets d'infrastructure à long terme exacerbent encore le dilemme.

Cette situation a poussé les pays africains à chercher d'autres sources de garantie. Sur le plan commercial, lorsqu'un débiteur n'est pas en mesure d'honorer ses remboursements en espèces, d'autres conditions ou modalités de règlement sont recherchées. Dans le cas de l'Afrique, un certain degré de garantie de ce type a été trouvé dans la nature. L'idée de l'échange dette-nature existe depuis au moins 1984, lorsque Thomas Lovejoy du Fonds mondial pour la nature l'a proposée. L'un des premiers exemples formels d'un tel paiement en nature pour la conservation s'est produit dans le cas de la Bolivie en 1987, lorsque Conservation

International a racheté la dette publique et a échangé la valeur nominale contre un programme de protection de l'environnement.

Ces programmes offrent des avantages incontestables aux pays en développement, notamment

- des liquidités très appréciées
- La protection des cotes de crédit en évitant les défaillances des prêts souverains (à court et moyen terme),
- Des mécanismes d'incitation, régis par le droit international, pour la protection de vastes étendues de ressources naturelles...

Les avantages ne se limitent pas à l'emplacement géographique des parcelles de nature restantes. L'Occident en perçoit clairement la valeur. Cette valeur peut être définie en cinq types :

1. la valeur de coexistence, c'est-à-dire que le simple fait de savoir que la biodiversité continue d'exister a une valeur psychologique et socio-environnementale
2. la valeur politique, c'est-à-dire que les partis politiques qui cherchent à acquérir le pouvoir sur la base du "ticket vert" apprécient la possibilité de démontrer leurs propositions politiques
3. la valeur de legs, c'est-à-dire la conviction que les générations futures peuvent hériter de biens écologiques
4. la valeur de l'option, c'est-à-dire un type d'option d'achat qui peut permettre au créancier d'accéder à l'utilisation future des ressources naturelles même si cette utilisation potentielle n'est pas claire actuellement
5. la valeur hygiénique, c'est-à-dire que les nations occidentales bénéficient du maintien et de l'effet de mitigation des biens écologiques restants en compensation des dommages écologiques produits par l'Occident.

Bien entendu, les pays africains bénéficieraient aussi indirectement des types de valeurs ci-dessus, mais les contradictions inhérentes ne peuvent être ignorées et il existe des défauts paradigmatiques inévitables. Malheureusement, il existe plusieurs exemples où les dirigeants africains n'ont pas défendu avec distinction les intérêts à long terme de leur peuple. Cela peut être dû à un manque de compétence pour conclure des accords, à une confiance naïve dans la bonne foi ou simplement à une cupidité à court terme. L'accord de Lancaster House en est un bon exemple. À Lancaster House, en 1979, Lord Carrington, du Royaume-Uni, a assuré à Mugabe que des fonds seraient mis à disposition pour l'expropriation des terres des fermiers blancs. Le Royaume-Uni a finalement versé une aide de 44 millions de livres sterling, mais c'était la seule somme parmi les centaines de millions promis qui ne se soit jamais concrétisée. De plus, il y avait un dilemme à plus long terme, le seul accord sur papier était un engagement du gouvernement zimbabwéen à ne pas aliéner les terres des fermiers blancs, et c'est ce qui restait applicable. Mugabe est devenu un dictateur, mais le fait que le Royaume-Uni n'ait pas respecté l'accord a causé un tort indescriptible au Zimbabwe et a compromis la confiance vis-à-vis des droits fonciers pendant des décennies. L'histoire, cependant, est écrite par les vainqueurs, et sur un site web du gouvernement britannique, l'accord est salué comme un grand succès. La combinaison de l'exécution, avec intérêts de tels accords et de pénalités pour les dommages causés par la rupture du contrat verbal, pourrait-elle servir à rembourser une partie de la dette de l'Afrique ?

Roches et zones impraticables

Pour de nombreux pays en développement, les programmes de protection de l'environnement signifient plus que la simple renonciation aux pratiques de dégradation. De nombreuses économies africaines sont, de façon inquiétante, structurées autour de la dégradation de l'environnement, avec certains types d'exploitation minière, de charbon, de pétrole et de déforestation comme exemples les plus évidents. Afin d'honorer les échanges dette-nature, de nombreux pays africains paieraient un énorme coût d'opportunité en votant contre les avantages économiques de leur structure actuelle dans l'immédiat. Ce coût a des

implications politiques évidentes pour les gouvernements en place. Mais même si de nobles dirigeants pouvaient s'élever - un test qui serait étrangement plus dur pour l'Afrique que pour de nombreux pays occidentaux - le coût de la restructuration des économies nécessiterait un financement supplémentaire important.

Un cercle vicieux s'installe donc dans les pays africains, tandis que l'Occident pratique une sorte d'arbitrage en matière de protection de l'environnement : plusieurs entreprises occidentales portent atteinte à l'environnement en Afrique, par le biais d'investissements directs étrangers (IDE) apparemment bénéfiques. Plutôt que de changer leurs propres habitudes dévastatrices en matière de composition du carbone, les gouvernements occidentaux, par l'intermédiaire d'ONG internationales et de banques d'investissement, proposent des échanges dette/nature aux nations africaines, apparemment de bonne foi. Le résultat net est un faux choix : de nombreux pays africains devraient réinventer leur économie pour honorer les conditions de l'échange. Ainsi, pour éviter d'être en défaut sur des prêts à taux d'intérêt élevé, les gouvernements africains lèvent des fonds sur les marchés internationaux des capitaux, souvent par le biais d'euro-obligations. L'énigme multinationale des notations de crédit mal jugées par rapport aux ratios dette/PIB, du statut des agences de notation et des écarts de rendement et de durée de leurs obligations permet aux investisseurs d'exploiter cette ambiguïté. Ainsi, les gouvernements africains doivent assurer le service de leurs obligations à des taux qui aggravent encore leur endettement à long terme. Une spirale de la dette à la baisse en est la conséquence naturelle. Le pays débiteur étant sous contrainte de capital, le prochain IDE "bienveillant" à court ou moyen terme d'un investisseur international occidental semble trop tentant à résister. Un accord favorable avec des incitations fiscales à long terme et un bénéfice à court terme minime mais essentiel est signé. Belote et rebelote !

Valeur cachée

Dans de telles circonstances, il peut être raisonnable pour tout créancier d'élargir encore plus le champ d'application des sources alternatives de garantie. L'une des difficultés réside dans la perception et la mesure de la valeur. Les échanges dette-nature n'en sont qu'à leurs débuts, et les compétences fondamentales des écologistes et des financiers présentent de rares exemples de chevauchement. Au risque d'une généralisation grossière (et il existe des exceptions notables), la méthodologie d'évaluation semble présenter une grande faille : les financiers ont tendance à compter ce qui est comptabilisable et juridiquement, contractuellement contraignant, tandis que les environnementalistes attribuent une valeur intrinsèque à la nature et attendent un système de valeurs socio-écologiques encore non codifié, pour lequel l'enregistrement dans un tableau reste insaisissable. Mais peut-être cette insaisissabilité métrique doit-elle subsister. Il est évident que tout ce qui a de la valeur ne peut pas être évalué. On peut soutenir, à juste titre, que les partisans des deux paradigmes peuvent bénéficier des connaissances de l'autre. Les financiers sont souvent considérés par les écologistes comme moins disposés à entretenir la valeur inhérente, mais on peut également avancer que ceux qui militent pour la conservation en Afrique et ailleurs peuvent améliorer leur propre capacité à "parler finance". Un exemple intéressant est la "valeur" du désert du Sahara.



Les environnementalistes peuvent l'apprécier pour sa beauté, pour la faune intéressante mais moins facilement observable et pour la valeur intrinsèque qu'il a pour les communautés locales. Les financiers peuvent être en mesure d'envisager de telles formes d'appréciation, mais peuvent être tentés de les ignorer et de le considérer comme un tas de sable, sans aucune valeur commerciale. Mais une perspective plus holistique montre que même l'environnementalisme peut être coupable d'un paradigme eurocentrique: la

colonisation colonise aussi l'esprit du colonisateur. Les financiers ou les écologistes seraient-ils conscients ou se soucieraient-ils, par exemple, du fait que le Sahara est responsable de la fourniture d'une grande partie de l'oxygène de la planète ? Un aperçu écologique plus systémique, révélé par le satellite de la Nasa, démontre que le sable du Sahara agit comme fertilisant pour les forêts tropicales humides d'Amérique du Sud. Grâce à des vents continus et à grande échelle, la poussière riche en fer et en phosphore est transportée à travers l'Atlantique et déposée en Amazonie. Le Sahara a-t-il jamais été considéré comme un actif, et quelle serait la valeur collatérale d'un tel actif essentiel pour la terre dans les échanges dette/nature ? L'Occident utilise souvent le Sahara comme un simple indicateur géographique brut, en se référant par exemple à l'Afrique subsaharienne. Ce n'est pas la première fois que le désert du Sahara capte l'imagination. En 1877, Donald Mackenzie, un entrepreneur écossais, a proposé de relier le Sahara à l'Atlantique en transformant le bassin d'El Djouf du désert du Sahara en une mer intérieure. Le refus éventuel du gouvernement français de financer un tel projet est apparu fortuit étant donné la constatation de son impact écologique mondial monumental.

Si la bonne compréhension est une condition préalable à la valeur, la perception de l'Afrique par l'Occident reste opaque. Un exemple de cette ignorance est que l'Afrique est souvent citée en compagnie d'autres pays. Même dans une perspective plus macro, l'Afrique est souvent considérée comme faisant partie du Sud global. Pourtant, 32 des 54 pays du continent sont situés principalement dans l'hémisphère nord. La dette africaine peut donc être garantie non seulement par des espaces verts apparemment vierges et la cessation de l'empiètement de la nature, mais aussi par le rôle global que joue sa géographie dans le maintien de la planète. Il est difficile de valoriser ce qui n'est pas compris.

Dans l'intérêt d'une considération empathique mutuelle, l'Afrique devrait assumer une responsabilité égale pour des niveaux plus élevés de compréhension de ce qu'on appelle l'Occident. Une étape importante consiste à comprendre le concept d'"Occident" en des termes plus précis. Tout comme l'Afrique n'est manifestement pas un pays, l'Occident est également non monolithique. En fait, les divisions dans les paradigmes occidentaux abondent, pour lesquelles les niveaux actuels de protestation mondiale présentent des preuves accessibles. Bien que tous les pays d'Afrique aient été colonisés, tous les pays occidentaux n'ont pas colonisé l'Afrique. Dans l'esprit de nombreux Afro-analystes, l'Occident semble moins être un déterminant géographique qu'un contrepoint conceptuel à toutes les questions africaines. Une appréciation plus nuancée et une compréhension plus solide de l'Occident peuvent donc également renforcer la validité des arguments sur les perceptions de la valeur africaine.

Mais l'Afrique a aussi d'autres atouts, moins facilement quantifiables. Son capital humain n'est pas le moindre de ces atouts. Selon l'UNESCO, "la part de la jeunesse africaine dans le monde devrait passer à 42 % d'ici 2030 et devrait continuer à augmenter au cours du reste du 21e siècle, faisant plus que doubler d'ici 2055 par rapport aux niveaux actuels". Cela signifie que plus de 4 jeunes sur 10 (de moins de 35 ans) seront africains d'ici 2030, et plus de la moitié d'ici le milieu du siècle. Avec ses richesses écologiques, l'énorme valeur de son capital humain doit certainement être l'un des atouts les plus précieux dont dispose l'avenir de la planète. Et même l'économiste le plus pointilleux reconnaît la valeur d'un tel contour démographique. Décrit par l'UNICEF comme le dividende démographique africain, il présente un profil démographique qui fait l'envie d'une grande partie des économies occidentales. Même pour les plus commerciaux, dans un monde régi par une grande incertitude, cette ressource en capital humain offre un marché futur sûr aux proportions gigantesques.

Un argument opposé pourrait suggérer que la future répartition démographique de l'Afrique représente simplement une plus grande dette ; qu'elle constitue un poids supplémentaire sur un profil social déjà très lourd. En termes financiers, on peut la décrire (plutôt que comme un dividende) comme une augmentation de capital dilutive sur le plan démographique, c'est-à-dire que chaque citoyen actuel aura simplement une part moindre de la richesse future de l'Afrique en raison de la croissance stupéfiante de sa population. Mais cela suggère une dévaluation de tous les futurs Africains. Et il ignore comment des taux de fertilité aussi

élevés sont apparus. La nature critique et méprisante d'un tel argument ne tient pas compte non plus des possibilités d'éducation et d'autonomisation des femmes. Une description du dividende démographique n'est pas une proposition de croissance démographique. C'est une reconnaissance d'une réalité africaine et une invitation à la création de valeur significative pour l'avenir de l'Afrique. Considérez, par exemple, les implications pour l'avenir de la planète si un pourcentage considérablement plus important de sa population a un paradigme de la nature plus appréciable.

L'échelle n'est pas non plus sa seule vertu. Le capital humain africain dans la diaspora offre certains des citoyens du monde les plus talentueux au service des économies occidentales, avec Elon Musk en exemple notable (et certes éloigné). Loin d'être un fardeau pour leurs nouveaux foyers, les membres de la diaspora africaine contribuent activement aux économies de leur pays de destination. Et leurs niveaux de revenus dépassent largement leurs dépenses. En témoigne le fait que les envois de fonds de la diaspora ont désormais dépassé les niveaux de l'aide internationale des économies occidentales à l'Afrique. Une analyse de la Banque mondiale a montré "que les migrants d'Afrique sont le premier contributeur des flux d'entrée étrangers sur le continent, atteignant un record de 46 milliards de dollars en 2018, bien plus que les 27 milliards de dollars qui ont été reçus en aide étrangère la même année". La diaspora, donc, au lieu de simplement profiter de leur mode de vie occidental, continue à investir dans l'avenir de l'Afrique. Ce comportement de la diaspora révèle une disposition à l'investissement envers l'Afrique que les institutions financières occidentales pourraient bien étudier.



Le capital humain de l'Afrique contribue également à l'évaluation des fonds propres des entreprises en Occident. Cette valorisation se fait par la mise à disposition d'un marché du travail aux entreprises qui opèrent en Afrique, mais qui sont cotées sur des bourses de valeurs à l'étranger. Les bénéfices et les dividendes reviennent naturellement aux actionnaires occidentaux de ces cotations offshore, contribuant ainsi à la vitalité des marchés de capitaux étrangers. En plus de son capital humain, ce sont, paradoxalement, les actifs écologiques de l'Afrique qui financent des profits tels que les ressources naturelles en Afrique paient souvent le prix écologique de la mondialisation occidentale.

De plus, les anciennes routes commerciales coloniales continuent d'exister dans des chaînes de valeur modernes et mondialisées. Cette situation est facilitée par les pays africains qui continuent à partager une langue commune avec leurs anciens colonisateurs, en plus de l'existence d'accords préférentiels formels en faveur des nations occidentales. Considérons, par exemple,

que le commerce intra-africain ne représente qu'environ 16 % du PIB total de l'Afrique. Cette situation sera améliorée par l'accord de libre-échange africain, qui établira la plus grande zone de libre-échange au monde - une proposition des plus attrayantes pour les investisseurs au cours des prochaines décennies, d'une valeur de plus de 3 400 milliards de dollars.

Les produits de base et la main-d'œuvre ne sont en aucun cas la seule résultante du capital humain de l'Afrique. Elle affiche également des niveaux élevés de production créative - et ce, depuis des siècles. Mais la propriété et l'évaluation de sa production créative et artistique restent une question controversée pour de nombreux Africains. Des milliers d'œuvres d'art et d'objets africains continuent d'être détenus en grande quantité par les anciens colonisateurs. Un rapport ambitieux a demandé leur retour. En outre, du point de vue de l'évaluation, il faudrait peut-être envoyer une simple facture des nations africaines pour l'emprunt et l'exposition illégale de ces pièces d'art pendant plus d'un siècle. Elle pourrait offrir une garantie pour un prêt favorable, permettant à l'Afrique de conserver sa souveraineté sur ses biens naturels créatifs et écologiques.

Plus l'enquête est approfondie, plus la richesse de l'Afrique est mise en évidence. Les exemples sont accessibles en toute transparence à tous ceux qui sont prêts à les reconnaître. Le WEF, par exemple, a indiqué que l'Afrique possède 65 % des terres arables restantes dans le monde. Avec la sécurité alimentaire et l'explosion de la population mondiale, associées à la nécessité de réinventer l'agriculture dans l'intérêt de la durabilité planétaire, la valeur de cet atout est sans commune mesure. Et l'ampleur et la valeur de ce qui se trouve sous ce sol africain sont tout simplement stupéfiantes. Selon le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'Afrique détient "quelque 30 % des réserves minérales mondiales, 8 % du gaz naturel mondial, 12 % des réserves pétrolières mondiales ; le continent possède 40 % de l'or mondial et jusqu'à 90 % du chrome et du platine". Avec les applications durables de certains de ces minéraux, telles que l'utilisation du platine dans les piles à combustible, le financement stratégique et équilibré de leur exploitation deviendra de plus en plus crucial pour le bien-être financier mondial. Une fois de plus, l'observation du profil minéral de l'Afrique ne constitue pas une proposition. Elle indique certainement le paradigme dominant et paradoxal de l'investisseur occidental traditionnel pour l'attractivité sélective de l'Afrique : séduisante pour ses trésors miniers non réalisés, mais répréhensible pour son profil de risque financier.

Et le système financier africain est tout aussi prêt pour le statut de licorne. Selon BiztechAfrica, "les services financiers mobiles ont connu une croissance plus rapide en Afrique que partout ailleurs dans le monde". Naturellement, le développement des infrastructures reste un point sensible dans l'esprit des investisseurs traditionnels. Mais un interrogatoire stratégique cherche toujours le bénéfice dans l'asymétrie. À titre d'exemple, un rapport sur l'horizon 2020 publié par Arcane Research, basé à Oslo, suggère que ce sont précisément les défis posés par l'incohérence des infrastructures, la volatilité des devises et les taux d'intérêt élevés qui font de l'Afrique "un terrain fertile pour la germination d'une alternative". Les cryptocurrencies sont appelées à devenir l'antidote idéal à ces défis", selon le rapport.

Les substituts alternatifs : Ours, tigres et pandas

Alors que les conséquences des accords financiers désavantageux avec l'Occident commencent à montrer leurs limites, il est intéressant d'observer l'expansion spectaculaire du regard de l'Afrique sur le crédit. Avec cette confiance retrouvée, l'Afrique a déjà commencé à regarder au-delà de ses terrains de chasse financiers traditionnels, et ces nouveaux partenaires étrangers ont répondu avec beaucoup d'intérêt.



En février 2020, le ministre des affaires étrangères de l'Inde a annoncé que le pays ouvrirait 18 nouvelles ambassades en Afrique. Il est à noter que plus des deux tiers de ses lignes de crédit (LoC) au cours de la dernière décennie ont été accordées à des pays africains. M. Shringla a poursuivi en disant que "actuellement, 189 projets dans 42 pays africains, d'une valeur de 114 milliards de dollars, sont mis en œuvre dans le cadre des lignes de crédit indiennes."

Et avec la politique étrangère expansionniste de la Russie, un titre du Financial Times en 2019 disait : "La Russie fait du charme au premier sommet de l'Afrique". Le sommet

avait un caractère distinct : peu d'accords concrets, mais beaucoup de convivialité et une forte orientation stratégique. La Russie a courtisé les pays africains en leur proposant des centrales nucléaires, des avions de chasse et des systèmes de défense antimissile.

La Chine a officialisé les relations sino-africaines en 2018 avec la déclaration du sommet de Pékin du Forum sur la coopération sino-africaine. Le sommet a approuvé la vision d'un "avenir partagé pour l'humanité", faisant ainsi écho au paradigme africain du communautarisme. D'autres concordances conceptuelles sont également perceptibles dans les parcours philosophiques respectifs des deux régions. L'investissement de la Chine en Afrique est déjà bien engagé, et les termes sont tout à fait distincts des IDE traditionnels typiques. Les horizons de maturité des investissements dépassent de loin les gains à court terme recherchés par les investisseurs en euro-obligations.

Les changements de perception des valeurs sont donc déjà en cours, mais leurs origines ne sont pas traditionnelles. Les cessions de dettes internationales peuvent être à l'ordre du jour pour de nombreux pays africains qui tentent de se défaire de leurs obligations d'endettement défavorables.

Les paradigmes de valeur africains

Les paradigmes peuvent être des assassins silencieux de la raison. Et même la raison pure elle-même, définie dans un paradigme cartésien étroit, est une dimension de discernement nécessaire, mais certainement pas suffisante. Dans l'axiologie financière mondiale occidentale, la valeur est trop souvent confondue à tort avec les valeurs. En repositionnant la valeur et le potentiel de l'Afrique, il faut veiller à ne pas tomber dans les mêmes notions stériles de valeur que celles qui sont analysées. La méthode et la portée de la critique sur les méthodes myopes d'évaluation ne doivent pas, en soi, être pareillement aveugles. Cela suggérerait une forme d'oppression intellectuelle internalisée dans la voix même qui appelle à la libération.

Dans les paradigmes de nombreuses premières nations, la valeur est plus étroitement associée (ce qui est peut-être surprenant) à ses racines étymologiques latines : valēre, qui signifie être fort, être méritant ou même, symboliquement, digne. Dans le paradigme africain, cette valeur a une qualité à la fois temporelle et spirituelle. Elle est de nature temporelle en raison de la sagesse respectée des anciens et du sens profond de la communion avec les ancêtres. L'art et les objets africains sont donc considérés, comme c'est souvent le cas dans les premières nations, à la fois comme des cadeaux et des symboles des ancêtres - preuve de leur valeur historique et expression de la foi en un bien-être continu. Il est à la fois le symbole de l'héritage et la confirmation des liens sociaux à travers le temps. Ce lien temporel s'étend à un lien spirituel avec les ancêtres. Et ce lien profond englobe également toutes les formes de biens écologiques et leur valeur perçue. La terre, les rivières, les collines et les montagnes, ainsi que les animaux et les plantes qui cohabitent avec

les humains dans les espaces naturels, sont imprégnés d'un sens du sacré. Ils sont observés avec vénération et traités comme des legs ancestraux qui établissent un lien inviolable entre les membres de la communauté et leur passé, leur présent et leur avenir. Par contraste, le paradigme occidental individualiste et laïc de la propriété divisée et concurrente et les modèles d'évaluation purement financiers peuvent être considérés comme étrangers à l'Afrique. Les implications pour la gouvernance peuvent être majeures. La transparence dans le contexte africain, par exemple, signifie une déclaration non seulement de ce qui est matériellement observable, mais aussi de ce qui est intangible et des liens qui relient les gens à la nature et entre eux. Pour l'Occident, donc, interpréter le dividende démographique de l'Afrique comme un simple fardeau, c'est suggérer une malédiction des générations futures, dont les Africains actuels seront les ancêtres. L'Afrique, en tant que riche réserve de ce que signifie être humain, ne peut être ni surestimée, ni surévaluée.

Les voies vers des paradigmes alternatifs de la valeur, des valeurs et des valorisations

On peut affirmer, avec un haut degré de soutenabilité, que les paradigmes et les propositions pratiques ne sont pas naturellement adaptés. Les paradigmes ne sont pas des plans de projet. L'observation de schémas de pensée invite à réfléchir à d'autres futurs souhaités, tandis que les propositions appellent souvent des applications à court terme. Néanmoins, les conséquences logiques, même des mentalités, ne sont pas à l'abri des points de départ. Voici quelques exemples de tels cheminements:

- Reconnaître l'histoire : Une reconnaissance par les acteurs financiers locaux et internationaux de leur rôle historique dans la formation du statu quo
- Agence de notation : Reconnaissance par la communauté financière internationale que l'Afrique a pris des mesures pratiques pour promouvoir son propre bien-être économique
- Garantir les sûretés : accès aux systèmes de garantie automatique de la dette pour le financement des risques de catastrophes pour les nations africaines sujettes aux catastrophes naturelles dues au changement climatique
- Réimaginer la gouvernance : un rééquilibrage des obligations de gouvernance au-delà de l'internalisation de tous les bénéficiaires pour inclure les coûts des dommages externalisés (environnementaux et sociaux), directs et indirects, par les investisseurs occidentaux
- Réévaluation : mettre les bourses au défi de développer un modèle d'évaluation d'entreprise ajusté socio-écologiquement pour les sociétés cotées. La capitalisation boursière est une méthode d'évaluation trompeuse et réductionniste qui gonfle artificiellement la valeur et mine les évaluations des économies émergentes.
- Appréciation : dans le contexte de Black Lives Matter, déplacer le dialogue de la population africaine comme un fardeau, à l'exploration de stratégies d'accélération du bien-être
- Précision des notations : une pondération accrue des IDE et des niveaux d'attractivité des obligations dans la détermination du risque souverain. Tout comme le PIB est une moyenne brute, les notations du risque souverain sont souvent en contradiction avec les opportunités perçues par les investisseurs.
- Réinventer la conclusion d'accords : un examen de l'équité des conditions des prêts et des obligations (pour le rendement et la maturité) et l'incorporation des systèmes de connaissances indigènes dans la conception des accords
- Partage des risques : limiter l'exposition de l'Afrique à la volatilité des devises plutôt que de perpétuer l'exploitation des gains potentiels pour le bilan exclusif du prêteur.

Pour rappel, l'exécution hâtive (tentative de mise en œuvre pratique immédiate) des paradigmes présente un risque similaire à l'enthéorisation inversée de la pratique : elle semble disjointe jusqu'à ce qu'une praxis élégante soit trouvée. Le dilemme est clair : rester dans le paradigme actuel et risquer l'obsolescence. Ou bien, dépasser les frontières du paradigme actuel et s'engager dans ce que le poète Ferlinghetti appellerait "risquer constamment l'absurdité". Ces premières voies potentielles présentent d'humbles exemples

d'options transitoires initiales. Mais pour interpréter Kuhn, lorsqu'un point de basculement d'anomalies rend l'ancien paradigme intenable, la recherche d'un nouveau paradigme est la seule alternative valable.

Conclusion

Les modèles actuels de valeur et d'évaluation ne feront que produire le futur actuel. Des méthodes d'évaluation innovantes sont nécessaires de toute urgence pour décrire le bilan de l'Afrique de manière plus précise et plus globale. Alors que certains dirigeants africains ont certes privilégié le bénéfice égoïste à court terme au détriment du bien public à long terme, l'Occident a, délibérément ou par inadvertance, appliqué un ensemble de mesures qui présente l'Afrique comme ayant pris une résidence permanente au bord de la faillite. La perception qui en résulte est que l'Afrique présente un profil de risque défavorable et qu'elle doit indemniser les investisseurs occidentaux pour avoir assumé ce risque. En réalité, on peut affirmer avec une certaine conviction que l'Afrique subventionne un comportement écologique extrêmement risqué de l'Occident. Le système financier mondial se caractérise par un positivisme impitoyable et ne tient compte que de ce qui a déjà été formalisé, structuré, contracté et quantifié. Le gain global de bien-être écologique et social offert par l'Afrique reste largement inexpliqué, mais même les résultats préliminaires suggèrent un bilan sain, avec des niveaux de capital écologique et humain dynamiques. L'Afrique n'a pas tant besoin d'un allègement de sa dette que d'une réévaluation. Alors que les états financiers mondiaux sont rééquilibrés et que les acteurs critiques de la finance mondiale adoptent des paradigmes plus discernables et plus appréciatifs, même sans pénalités, intérêts et arriérés de l'Occident en faveur de l'Afrique, la conséquence pourrait bien être un échange global de la dette, et un surplus pour l'Afrique digne d'être réinvesti.

